

REGIE DEPARTEMENTALE DU TRAIN DU MONTENVERS

Avis de Publication

Monsieur le Président de la Régie départementale du train du Montenvers certifie que :

- **Le Registre des arrêtés de la Régie (N°2024-01) a été publié ce jour sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Savoie.**
- **Cet arrêté a été transmis en Préfecture le**
13 JUIN 2024 **et est exécutoire à compter du 13 JUIN 2024** **le**
publication sur internet. **date de**

L'arrêté publié dans ce document peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication sous forme électronique.

Publication d'arrêtés effectuée au cours des deux derniers mois :

Aucune.

**Avis affiché ce jour sur le panneau d'affichage situé 1, rue du 30^{ème} Régiment
d'Infanterie à Annecy et sur le site internet du Conseil départemental
(www.hautesavoie.fr)**

Fait à Annecy, le **13 JUIN 2024**

Le Président de la Régie départementale du train
du Montenvers,

Martial SADDIER

Régie départementale du train du Montenvers
Hôtel du Département
1, avenue d'Albigny
74041 ANNECY Cedex